

WAR ARAOG ATAO

« EN AVANT TOUJOURS »

Courriel mairie@plabennec.fr Site Internet www.ville-plabennec.fr

N°2306

MAIRIE 2 02 98 40 41 32

BULLETIN MUNICIPAL

Semaines du 10 au 24 juillet 2020

RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES DES ELUS

Madame le Maire et les adjoints recevront uniquement sur rendez-vous du 10 juillet au 30 août

Contact par tél : 02 98 40 41 32

Marie-Annick CREAC'HCADEC	Maire
Marcel LE FLOC'H	Adjoint aux finances
Bruno PERROT	Adjoint aux sports
Jean-Michel LALLONDER	Adjoint aux travaux
Hélène KERANDEL	Adjointe à la culture, au patrimoine
Fabien GUIZIOU	Adjoint à l'urbanisme, l'agriculture, le logement, l'environnement
Sylvie RICHOUX	Adjointe aux affaires sociales, aux aînés
Isabelle LEHEUTRE	Adjointe à l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires
Anne-T ROUDAUT	Adjointe à la communication, le commerce, l'artisanat, le marché

ETAT CIVIL - GANET, DIMEZET, MARVET

Naissances

>Lauryane JESTIN >Titouan SQUEREN

VIE MUNICIPALE - KLEIER AN TI KEAR



Vacances: Retrouvez l'intégralité des programmes d'été

Les programmes d'été de l'Accueil de loisirs et de l'Anim'Ados sont en ligne pour la période du 13 juillet au 28 août 2020. Les inscriptions et annulations se font uniquement via le portail famille (places limitées).

Pour l'Anim'ados, voir les modalités d'inscription sur le site.

Accueil de loisirs (3-11 ans): www.ville-plabennec.fr/jeunesse/enfance/accueil-de-loisirs

Anim'ados (11-17 ans): <u>www.ville-plabennec.fr/jeunesse/adolescence</u>

Chantier du pôle associatif et social

Plusieurs phases concernant le gros œuvre ont été engagées ces dernières semaines sur le site du futur pôle associatif et social. Voici l'avancement des travaux au 2ème trimestre 2020 :

- Travaux de démolition (intérieur et extérieur)
- Révision des toitures et étanchéité
- Renforcement des planchers
- Pieux et fondations réalisés (future extension danse, gym, forme et détente)
- Pose de l'isolation
- Le point d'étape en vidéo est à retrouver sur le site de la commune : www.ville-plabennec.fr

Les salles de sport de la ville sont ouvertes aux associations et aux scolaires.

Le principe général est d'attribuer à chaque salle une activité afin de simplifier la pratique avec un protocole sanitaire adapté par lieu. Pour réserver les salles, les associations doivent fournir un protocole de reprise d'activité.

Des modèles ont été remis pour faciliter la rédaction de ce document. Un guide du ministère des Sports rassemble les recommandations à mettre en place par discipline. Chaque association doit nommer un « responsable Covid ». Présent aux séances, il doit veiller au respect des gestes barrières. Il sera formé par l'éducateur sportif et l'assistant de prévention de la commune.

Concernant la partie logistique dans les salles, un sens de circulation doit être mis en place avec une entrée et une sortie. Il est demandé d'organiser, autant que possible, les espaces pour maintenir la distanciation physique. Les terrains en herbe sont quant à eux toujours ouverts aux associations qui ont fourni un protocole. Le dispositif pourrait éventuellement s'alléger en fonction des prochaines annonces gouvernementales.

Les associations peuvent contacter Kevin Moullec par mail : educateursportif@plabennec.fr

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira le vendredi 10 juillet à 19h00.

Conformément aux règles sanitaires en vigueur et à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance se déroulera en mairie (salle du Conseil Municipal).

Ordre du jour : élection des délégués de la commune pour les élections sénatoriales.

Retrouvez tous les contacts et numéros utiles en dernière page du bulletin

Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du samedi 11 juillet inclus, la mairie sera fermée tous les samedis matin, jusqu'au samedi 29 août inclus.

Bulletin municipal

En raison des congés d'été et d'une actualité moins dense, il n'y aura pas de parution du bulletin municipal les vendredis 17, 31 juillet et 14 août.

Nouveaux horaires d'ouverture du CCAS:

Le CCAS est ouvert au public les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30. En dehors de ces horaires, tout accueil se fait sur rendezvous en appelant au 02 98 40 42 17

Travaux de voirie - Règlementation de la circulation

Du mercredi 15 juillet 8h au vendredi 17 juillet 18h: la circulation sera interdite sauf riverains sur:

- Le chemin rural n°52 (Traon Bihan), de l'intersection de la voie communale n°26 (Keraziou) à l'intersection de la voie communale n°5 (Lanfezic)
- La Voie communale au lieu-dit: Bot repos, entre le chemin rural n°52 (Quillien) et le chemin d'exploitation n°104 (Lanfezic)

Une déviation sera mise en place.

Relais Parents Assistants maternels

Le Relais a repris ses permanences, dans les bureaux de la maison de l'enfance de Plabennec. Le service est joignable sur le fixe du relais au 02 98 36 83 42 uniquement, du lundi au vendredi, avec les horaires suivants:

Lundi de 9h à 16h Mardi de 9h à 18h30 Mercredi de 9h à 16h Jeudi de 9h à 18h30 Vendredi de 9h à 15h30

Les rendez-vous physiques sont proposés pour l'instant, à Plabennec.

Accompagnement à la scolarité

La municipalité de Plabennec organise un accompagnement à la scolarité encadré par des bénévoles, sur le temps de l'accueil périscolaire du soir les lundis et jeudis (de 17h à 18h), pour les enfants de l'école du Lac. En fonction de leur disponibilité les bénévoles peuvent s'engager sur une seule période de l'année scolaire par exemple, ou sur un seul soir dans la semaine. Si vous souhaitez vous investir auprès des enfants dans le cadre de cet accueil, merci de vous manifester par mail: periscolaire@plabennec.fr, par téléphone au 02 98 40 49 92.

Enquête INSEE

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs: les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations

intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du 27 juillet au 14 août. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Ateliers « Développement/Sport »

La municipalité propose des ateliers « Développement/Sport » animés par l'éducateur sportif de la ville pour les enfants nés en 2014 et 2015. Ils se dérouleront les mardis et vendredis à partir de la misseptembre de 17h00 à 18h00 dans la salle Colette Besson (en face de l'école du Lac). Les activités proposées sont : jeux de balles, parcours moteur, activités gymniques et athlétiques, activités de lutte et jeux pré-sportifs, ... Les inscriptions se font sur le logiciel « enfance-jeunesse » de la ville ou par mail à l'adresse suivante : educateursportif@plabennec.fr (places limitées).

Tarif: 55 € pour l'année, au rythme d'une séance par semaine, hors vacances scolaires.

Un espace de réunion à disposition pour les associations

Pour permettre la tenue de réunions, dans la limite de 12 personnes présentes, les associations peuvent demander l'accès à la salle Marcel Bouguen. Un espace dédié sera en place dans une partie de la salle Marcel Bouguen avec du gel hydroalcoolique à disposition. Pour réserver la salle, vous pouvez contacter Erwann Thepaut (responsable du service culturel) à l'adresse suivante : direction.serviceculturel@plabennec.fr. Une convention de mise à disposition sera à remplir au moment de la demande ou lors de la remise de la clé.

Recycler vos emballages devient plus simple!

Depuis le 1^{er} juillet 2020, vous pouvez déposer tous vos emballages plastiques sans exception dans les colonnes de tri jaune du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Recycler plus d'emballages en plastique. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes jaunes aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Faute de savoir comment recycler les autres emballages, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé,... Des solutions sont mises en œuvre et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier tous les emballages!

La Communauté de Communes du Pays des Abers et toutes les Communauté de Communes du Nord Finistère s'engagent pour faire progresser le recyclage, d'un territoire à l'autre les consignes seront identiques. Pour vous, le tri devient plus simple :

- 1 C'est un emballage? Déposer-le dans le bac de tri. Toutes les barquettes (de beurre, de viande...) les films plastiques, les pots (de yaourts, de crème fraiche) les tubes de dentifrice, les sacs plastiques, les petits aluminiums...
- 2 Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- 3 Déposez vos emballages en vrac, sans sac et non emboités dans les colonnes jaunes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service déchets au 02 30 06 00 31 ou consulter le site de la CCPA (https://www.pays-desabers.fr)

Masques: le retrait s'effectue en mairie

Les justificatifs à fournir lors du retrait sont la pièce d'identité du ou des bénéficiaires (passeport, carte d'identité, permis de conduire, livret de famille pour les enfants n'ayant pas de cartes d'identité ou votre relevé CAF) et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation). Si vous ne pouvez pas venir vous-même, vous pouvez demander à un proche de passer avec vos documents.

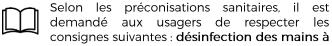
Mise en place d'un N° vert et plateforme d'aide au paiement des loyers des locataires en difficulté suite à la crise liée au covid-19

Le confinement a entraîné pour un certain nombre de ménages une baisse de revenus provoquant ainsi des difficultés dans le paiement du loyer.

Pour soutenir les locataires en difficulté, dans le parc public ou le parc privé, à l'initiative du Conseil Départemental, le Département du Finistère et les partenaires de Finistère Solidarité Logement, l'Agence départementale d'information sur le logement, les organismes HLM regroupés dans l'ADO Habitat Finistère, Action Logement, créent un dispositif d'aide au paiement des loyers, qui se concrétise par la mise en place d'un numéro vert, opérationnel depuis le 15 juin 2020.

Les locataires du parc privé peuvent contacter le : 0 805 29 04 05, géré par l'ADIL29 ou par mail : aideauloyer@adil29.org jusqu'au 30 septembre 2020. Il a pour objet d'informer, d'orienter et d'accompagner à la saisine de Finistère solidarité logement les locataires du parc privé. Les bailleurs sociaux se sont engagés dans ce dispositif. Ils pourront aider leurs locataires à trouver des solutions (échéancier...) et les accompagner, si nécessaire, à la saisine de Finistère Solidarité Logement.

La bibliothèque accessible pour tous!



l'entrée des locaux - Port du masque obligatoire à partir de 11 ans - Respect des distances de sécurité

Il ne sera pas possible de consulter les documents sur place. La lecture de la presse quotidienne est accessible sur Press Reader (ressource en ligne de la Bibliothèque du Finistère). L'accès aux postes informatiques est maintenu, ceci pour un temps raisonnable. Pour les personnes fragiles ou empêchées, l'équipe de la bibliothèque peut préparer une sélection de livres à retirer sur rendez-vous.

La restitution des documents se fait sur une table à l'entrée de la bibliothèque. Ceux-ci seront « confinés » 3 jours avant leur retour en rayon et resteront donc sur les dossiers lecteurs pendant ce temps, mais cela n'empêchera pas l'emprunt et la réservation de nouveaux documents.

La quantité de documents empruntables a été doublée jusqu'à fin août et la durée du prêt portée à 4 semaines.

Depuis le 4 juillet passage aux horaires d'été :

Mardi 10h-12h

Mercredi 10h-12h/14h-17h30

Vendredi 10h-12h

Samedi 9h30-12h30

Le prix du vent dans les BD est prolongé jusqu'à fin octobre : découvrez les bandes dessinées sélectionnées par les bibliothèques du département (sélection jeunesse, sélection ado et sélection adulte) : il y en a pour tous les goûts.

Le prix Cézam est prolongé jusqu'au 10 septembre : 10 romans à découvrir cet été.

De nombreuses nouveautés vous attendent

World Cleanup Day 2020



La commune de Plabennec participera au prochain World Cleanup Day le 19 septembre 2020. L'an dernier, cette action mondiale de nettoyage avait rassemblé de nombreux Plabennecois toutes

générations confondues dans une ambiance conviviale. 175 kilos de déchets avaient été ramassés en 2h. Pour être efficace, cette mobilisation ponctuelle doit être accompagnée le reste de l'année en jetant nos déchets aux endroits prévus à cet effet.

Dicton de la semaine en breton



Fallan ibil zo erc'harr eo a wigour da gentan

C'est la plus mauvaise cheville d'une charrette qui grince la première. C'est aussi le plus mauvais élément d'une équipe qui se plaint le premier.

VIE ASSOCIATIVE - KEVREDIGEZHIOU

Communauté Chrétienne Locale Plabennec-Aber Benoît

Samedi 11 juillet: messe à 18h30 à Le Drennec.

<u>Dimanche 12 juillet</u>: messe à 11h à Plabennec, à 18h30 à la Basilique du Folgoët.

Mercredi 15 juillet : messe à 18h30 au Drennec, Chapelle Loc-Mazé

Samedi 18 juillet : messe à 18h30 à Plouvien,

Dimanche 19 juillet: messe à 11h à Plabennec, à 18h30 à la Basilique du Folgoët.

<u>Mercredi 22 juillet</u> : messe à 18h30 au Drennec, Chapelle de Landouzen

Chapelle de Locmaria

L'association Mignoned Locmaria ouvre les portes de la chapelle cet été et reçoit plusieurs artistes du mardi 21 juillet au dimanche 30 août. Les expositions seront visibles tous les jours de 14h à 18h (fermeture le lundi) en présences des artistes :

- Du 21 juillet au 2 août : tapisseries brodées d'Annaïg Le Berre
- Du 4 au 16 août : peintures de Marie-Noëlle Rolland
- Du 18 au 30 août : sculptures et peintures d'artistes plabennecois

Entrée libre et gratuite en respectant les recommandations sanitaires.

Retrouvez notre actualité sur Facebook et Instagram.

Oxygène et Découverte

L'association des marcheurs reprend ses activités de l'été en respectant les mesures sanitaires. Nos activités de l'été sont ouvertes à tous.

Tous les lundis matin, de juillet à août, départ à 9h30 du parking de l'école Sainte-Anne, rue Chateaubriand.

Ces marches de 8 km maximum se font à allure modérée. Programme du mois de juillet :

- Le mercredi 22 juillet sortie journée pique-nique à Huelgoat. Départ 8h30 – covoiturage
- Le mercredi 29 juillet marche du soir sur Brest, Moulin blanc, le Polder - départ 20h.

Contact: 02 98 40 79 14 ou 02 98 02 35 46.

Gym loisirs Plabennec

Le site internet de l'association est indisponible depuis presque une année maintenant. Malgré plusieurs réclamations de notre part, le possesseur du site n'a pas résolu le problème.

Du fait des contraintes de distanciation physique pour la pratique du sport et de la limitation du nombre de personnes pouvant pratiquer au cours d'une séance, le club ne reprendra pas ses activités avant le mois de septembre (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires imposées liées à l'épidémie de Covid19).

Les dates de reprise et d'inscription seront communiquées par voie de presse et dans le bulletin municipal dès que fixées. Elles seront à l'affichage ainsi que les tarifs et planning pour 2020/2021 à l'entrée de notre salle à Callac.

Tennis Club de Plabennec

Avant de partir en vacances et avant le forum des associations, le Tennis Club de Plabennec propose deux séances d'inscription pour le tennis loisir/compétition et les cours de tennis accessibles à partir de 4 ans, samedi 11 juillet prochain, de 10h à 12h et de 18h à 20h.

Si le temps le permet et afin de respecter le protocole, les tables seront installées dehors, devant la salle, sinon un sens unique sera instauré dans le club house.

Le championnat +35 ans et +45 ans Dames et Messieurs débutera le 20 septembre, le championnat senior débutera le 15 novembre.

L'équipe 1 des Dames jouera en Régionale 1 la saison prochaine.

Patin Club Plabennec

Le club recherche des entraîneurs pour le roller freestyle. Si vous êtes intéressé pour donner des cours, n'hésitez pas à prendre contact avec le club par mail à secretariatpcp29@gmail.com

EMPLOI-LABOUR

> La commune de Plabennec recrute <u>un agent technique espaces verts</u>. Emploi permanent 35 heures/semaine. Poste à pourvoir le 17/08/2020. Au sein d'une équipe de 7 agents, l'agent participe à l'entretien des espaces verts ruraux et urbains et aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien : parcs, jardins, terrains de sport sous l'autorité du responsable de service.

Missions: entretien des espaces verts (tonte, taille des arbustes et haies, élagage, débroussaillage); entretien des terrains de sport et gestion suivant un planning d'entretien (conduite d'engins et leurs entretiens, gestion de la fertilisation, de l'arrosage, de l'aération); réalisation de travaux de création et d'aménagement (conception de massifs); conduite d'engins sur la voie publique; nettoyage et entretien des matériels et outils mis à disposition; réalisation de maçonnerie paysagère.

<u>Profils demandés</u>: CAP, BEPA ou Bac Professionnel option « aménagement des espaces verts ». Permis B obligatoire, permis EB et C appréciés.

<u>Qualités professionnelles</u>: polyvalent, sens des responsabilités et de l'initiative, adaptabilité, sens du travail en équipe, respect de l'organisation du travail, respect des valeurs du service public, savoir rendre compte de ses activités.

<u>Informations complémentaires</u>: pour plus de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. Merceur responsable du service espaces verts - 02 98 40 41 32. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à : Mme Le Maire, rue Pierre Jestin 29860 PLABENNEC par courrier ou par mail à l'adresse suivante : <u>rh@plabennec.fr.</u> Date limite de candidature : 19/07/2020.

>Maison de l'Emploi du Pays des Abers - Ouverture au public sans RDV

Depuis le lundi 22 juin, la Maison de l'Emploi du Pays des Abers ouvre ses portes aux horaires habituels sans prise de RDV préalable aux demandeurs d'emploi et toute personne souhaitant être accompagnée dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation. Les horaires sont : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi au pôle social de Lannilis de 8h30 à 12h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Employeurs, vous êtes à la recherche de personnel, vous pouvez déposer vos offres d'emploi par téléphone ou par mail. L'accès se fait dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque et l'application de gel hydro-alcoolique à l'entrée sont demandés. Les conseillers sont également protégés par le port d'une visière et la mise en place d'un écran en plexiglass. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les usagers. Pour contacter la Maison de l'emploi: 02 90 85 30 12 ou accueil.emploi@pays-des-abers.fr

COMMERCES - PROFESSIONS LIBERALES - KORN AR STALIOU

Consommons bio et local. Nouveau à Plabennec BIOBIGUS, vente de produits bio des producteurs du coin: pain, viande, produits laitiers, légumes, ... Commandez en ligne sur biobigus.fr du lundi au jeudi matin et venez récupérer vos produits à la ferme de Vourch-Vras le dimanche matin de 11h à midi.

<u>Coiffer autrement</u>: fermeture pour congés du lundi 3 août au samedi 8 août **☎** 02 98 04 84 21

Quali'Press: Pressing, cordonnerie, atelier de retouches, sera fermé le 13 juillet

Boulangerie Barré « Le Fournil de Plabennec »: Fermé exceptionnellement le mardi 14 juillet

Salon « 32 Perry Street »:

Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi: 9h-12h / 14h-18h

Mardi Mercredi et Vendredi: 9h-12h / 13h30-19h

Jeudi : 10h-12h / 13h30-20h Samedi : 9h/12h - 13h30/16h

2 02 98 04 23 19

Marché - Marc'hajoù ar zizhun

Sur la place du Champ de Foire, le vendredi de 15h30 à 19h30

INFORMATIONS DIVERSES

Exposition vide atelier: les **25** et **26 juillet**, de 10h à 20h, lieu-dit Quillien à Plabennec – exposition de peinture de Georgette Batany – artiste peintre récompensée par de nombreux prix. Plus d'infos: 06 19 30 65 76.

MFR PLABENNEC-PLOUDANIEL

Nouveautés: Formations par Apprentissage

Travaux Publics, maintenance en bâtiments, constructions Paysagères, Fleuriste

Contact au 02 98 40 40 73

Appel aux dons de laine pour l'EHPAD de Plabennec

Vous avez fait du tri dans vos armoires et vos greniers pendant le confinement? Vous y avez trouvé de la laine dont vous ne savez pas quoi faire? L'EHPAD de Plabennec recherche des dons de pelotes de laine pour ses activités créatives (pelotes entières autant que possible). Vous pouvez les déposer en sachets dans le hall de l'EHPAD.

Ecole publique du lac Plabennec : Inscription des nouveaux élèves

La directrice recevra les parents le jeudi 27 et vendredi 28 août 2020 de 10h à 12h et de 14h à 17h. En cas d'impossibilité sur ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à compter du 27 août au 02 98 40 79 09. Pour tout renseignement pendant l'été, ou prise de rendez-vous en dehors de ces journées : ecoledulac@plabennec.fr. Se munir du livret de famille et du carnet de santé. Pour avoir accès aux listes de fournitures et modalités de rentrée : Site internet : www.ecole-du-lac-plabennec.ac-rennes.fr. Rentrée des classes : le mardi 1er septembre dès 8h30

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

A LOUER (annonce 1,5€)

≻Ets KERDRAON LOGI-BOX, 60 emplacements à louer, de 12 à 100 m², pour particuliers et entreprises, ZA de Callac, Plabennec ☎ 02 98 40 41 76

- ➤ Maison BBC 4 chambres, au bourg de Plouvien, libre à compter du 30 septembre, loyer 750 € § 06 74 32 30 42
- ➤ Maison de 90 m², secteur Kerséné, 3 chambres, grande pièce à vivre, cuisine aménagée, poêle à bois, chauffage gaz, loyer 750 € 106 48 78 53 30

EMPLOI

<u>Offres</u>

➤ Recherche personne pour garde à domicile de deux enfants de 2 ans et 5 ans, de 6h30 à 8h30, 2 à 3 fois par semaine, à partir du mois de septembre. € 06 73 31 73 24 ➤ Recherche femme de ménage, 2h par semaine, secteur Bourg-Blanc, paiement CESU € 06 81 43 65 27

Demandes

- ➤ Etudiant à l'UBO avec Bac S, propose des cours de mathématiques et physique (soutien, remise à niveau, approfondissement) niveau collège à seconde
- ➤ Etudiante en 1ère internationale, propose cours de langue en anglais C1, italien B1, espagnol B2. Forfait : 8€ de l'heure pour minimum 6h/semaine ou 10 € de l'heure § 06 26 83 16 76

DIVERS

A VENDRE (annonce 1,5 €)

- > Vélo, très bon état, 60 € **2** 09 51 17 89 54
- ➤ Bois de chauffage sec stocké à l'abri (chêne, noisetier) coupé en 35 cm, livraison possible dans un rayon de 10 kms de Plabennec № 06 87 99 77 61
- > Renault Captur de décembre 2016, première main, 35000 kms, Attache remorque, en garage, état impeccable 606 86 65 95 94.
- ➤ Vide hangar au lieu dit Kergrac'h direction chapelle de Locmaria, sur rendez-vous du 11 juillet au 18 août sauf lundi et mardi ﴿ 06 73 67 78 97 ou 06 24 22 88 12
- > Pommes de terre nouvelles, variété « Emeraude » en caisse de 5 kg, 1 € le kg (€ 06 15 54 14 96
- ➤ A vendre poussette 2 places, très bon état, peu servie • 06 67 16 47 29

RECHERCHE

➤ Cherche sur la commune de Bourg-Blanc ou aux alentours, emplacement pour stockage bois (hangar intérieur ou extérieur, parcelle non cultivée, cour de ferme, terrain non utilisé) moyennant loyer ou autre, étudie toutes propositions § 06 98 39 47 43

MEMENTO - MAT DA C'HOUZOUD - APPELS D'URGENCE - DA C'HELVER TRUM

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le **2** 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire 2 02 98 40 41 34

Etoile bleue – Ambulances et transport médical assis 20 98 36 85 75 Taxi Gallin Véronique – Transport médical assis 106 77 36 77 89 Taxi Gouez Laure-Transport médical assis 20 98 36 88 69 106 88 74 74 85 Taxi Le Bars Gilles-Transport médical assis 20 98 40 80 82 106 75 01 92 43 Taxi Philippe INIZAN – Transport médical assis 106 20 44 59 85 Cabinets infirmiers

Cabinet des Abers - Kathy Moreau - 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12 Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00 Cabinet infirmier de la Gare - 6 bis square Pierre Corneille ﴿ 06 20 47 28 90 Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Médecin ☎ 15 **Sapeurs-Pompiers ☎** 18 ou 🧃 112

Gendarmerie ☎ 17 ou **☎** 02 98 40 41 05

Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33

Astreinte eau et assainissement CCPA & 06 08 41 49 75

Astreinte communale sécurité équipements communaux 🔹 0614971406 Tillo « Allô enfance en danger » est

- disponible 7j/7, 24h/24.
- **☎Violences conjugales**: le 3919 propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement (lundi au samedi 9h-19h).
- **217 en cas de danger immédiat** : numéro opérationnel en permanence pour déclencher l'intervention des forces de l'ordre.
- **2114 par SMS**: quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 au lieu du 17, afin d'appeler les secours par SMS.

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

<u>L'hôtel de communauté du Pays des abers</u> Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30 **☎** 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr

<u>Accueil Emploi</u> – lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi 9h-12h/14h-16h à Plabennec (*Hôtel communautaire*) le mercredi 8h30 – 12h30 à Lannilis (*Pôle social*) **☎** 02 <u>90</u> 85 30 12

Fermé du 23 juillet au 17 août inclus

Mission Locale de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33 Lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

A.G.D.E. - Tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

S.P.A.N.C. – Service Public d'Assainissement Non Collectif 2 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères 2 02 90 85 30 18

<u>Déménagements</u> **2** 02 90 85 30 18 <u>facturation@pays-des-abers.fr</u>

Service facturation eau / assainissement 2 02 98 37 66 00

Problème de ramassage des déchets ménagers 2 2 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Puéricultrice – permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel

20 298 04 02 65 − 06 89 58 84 36

Assistantes Sociales et accueil administratif − Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS

☎ 02 98 04 02 65

<u>Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique</u> (<u>CLIC</u>) (informations sociales/60 ans et plus et leurs familles) – Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

AMADEUS – Aide et soins à domicile – 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40

<u>Maison des Bruyères</u>

<u>Autres lieux</u>

C.C.A.S. - Mairie 2 02 98 40 42 17

Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal

Ouverture le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h. Contact : 02 98 36 83 42 – rpam@plabennec.fr

Secours Catholique @ 06 38 64 05 94.

Maison Paroissiale 1 rue Marcel Bouguen. *Du lundi au samedi de 9h30 à 12h.* mp.plabennec.abers@outlook.fr ou www.ndfolgoet.fr ☎ 02 98 40 89 79

ADMR des 2 Abers – Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles - 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 plabennec@29.admr.org

Caisse d'Allocations Familiales – Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30
Centre Médico psychologique – 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80
Entraide pour la vie – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante – Tél: 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37.
http://www.entraidepourlavie.fr – president@entraidepourlavie.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020 COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 2 juillet 2020, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

Modification de la composition du conseil d'administration du CCAS et de commissions municipales: suite à l'installation au conseil municipal de Paul Tanné et Stéphanie Vojnits en remplacement de Jean-Luc Bleunven et Louis Olier, démissionnaires.

Renouvellement de la commission communale des impôts directs: établissement de la liste des contribuables proposée à la direction départementale des finances publiques pour constituer la commission communale des impôts directs consultée chaque année sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

<u>Désignation de représentants à l'office municipal des sports.</u> Titulaires : Bruno PERROT, Sylvain SABATHIER et Mickael OUEMENER.

<u>Règlement intérieur du conseil municipal</u>: détermination des règles de fonctionnement du conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur (6 abstentions).

Formation des élus: droits, orientations et crédits.

Subventions aux associations

Après examen par les commissions thématiques, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations pour l'exercice 2020 dans les différents domaines :

Ecoles/enfance/jeunesse: 8 463 €. Sports: 79 826 €. Culture: 6 770 €. Social: 2 930 €. Environnement/Divers: 5 517 €.

Modification des règlements des services enfance : services périscolaires et ALSH

<u>Conventions avec d'autres communes pour accueil exceptionnel ALSH Covid19</u>: participations financières des communes de Le Drennec, Plouvien et Kersaint-Plabennec pour l'accueil exceptionnel à l'ALSH pendant la période d'état d'urgence d'enfants de professionnels prioritaires résidant sur leurs communes.

<u>Prime exceptionnelle Covid19</u>: instauration en faveur des agents particulièrement mobilisés afin de contribuer à la continuité des services publics municipaux pendant la période de confinement du 17 mars au 10 mai 2020, en raison de sujétions exceptionnelles (réorganisation et surcroît de travail significatifs, exposition au risque). Montants individuels fixés en fonction notamment de la durée de mobilisation : 100. 150 ou 200 €.

Convention avec le Syndicat départemental d'énergie du Finistère relative à l'effacement de réseaux aériens avenue Saint-Joseph.

L'estimation HT des travaux s'élève à 146 796,01 €. Maîtrise d'œuvre incluse et après déduction de la participation financière du SDEF, la participation communale est estimée à 124 139,05 €.